

## Agir avec et pour les jeunes : de l'ambition à l'action

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

### Public visé

L'ensemble des élu.e.s

### Points forts

Cette formation propose des clés pour aller à la rencontre des jeunes, comprendre leurs attentes et coconstruire avec eux une politique jeunesse ancrée dans les réalités du territoire.

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Définir et situer qui sont "les jeunes" en tant que catégorie sociale
- Identifier le rôle de la collectivité en matière de politique jeunesse
- Comprendre les enjeux et les étapes d'une méthodologie de projet appliquée à la jeunesse
- Utiliser des outils de pilotage d'une politique jeunesse ouverte et participative

### Description / Contenu

La jeunesse : une catégorie sociale aux contours flous. De la pré-adolescence à l'adulthood, de qui parle-t-on ? Comment ajuster sa communication pour "parler aux jeunes" ?

Le rôle croissant des collectivités en matière de jeunesse. Les enjeux économiques et socio-politiques : quel intérêt à "prendre soin" de la jeunesse sur son territoire ? De la prévention à la répression, comment se positionner ?

La co-construction d'une politique locale en faveur des jeunes. Comment associer les jeunes, leurs familles et les différents partenaires à l'élaboration d'une politique jeunesse ?

Du pilotage à l'opérationnalité d'une politique jeunesse réussie : quelles étapes ? Quel jeu d'acteurs ?

### Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous

pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

[info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX





## Modalités pédagogiques

Formation participative qui s'appuiera sur des besoins des participant.e.s en alternant apports théoriques, méthodologiques et illustrations de terrain.

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.berger@aric.asso.fr](mailto:a.berger@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur